
QCM : La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement

Nom : _____

Classe : _____

I. Le système concentrationnaire et la terreur nazie

1. Quel est le premier camp de concentration ouvert en 1933 dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir ?

- A) Auschwitz
- B) Dachau
- C) Treblinka
- D) Buchenwald

2. Que sont les « Einsatzgruppen » mentionnés dans le cours ?

- A) Des unités de l'armée de l'air allemande
- B) Des groupes militaires SS chargés d'exécuter les communautés juives lors de l'avancée des troupes
- C) Des conseils d'administration des camps
- D) Des mouvements de résistance polonais

3. Quelle politique visait l'élimination des handicapés et des malades mentaux par les nazis ?

- A) Les lois de Nuremberg
- B) Le décret « Nuit et Brouillard »
- C) L'eugénisme (Opération T4)
- D) La solution finale

4. Quelle est la particularité du complexe d'Auschwitz ?

- A) C'est uniquement un camp de travail
 - B) Il juxtapose un camp de travail, d'extermination et de concentration
 - C) Il était situé en Allemagne, près de Munich
 - D) Il n'a fonctionné qu'en 1945
-

II. Le génocide et l'exclusion

5. Quel texte de 1935 exclut les Juifs de la société allemande (interdiction des mariages mixtes, perte du droit de vote) ?

- A) Le décret Nacht und Nebel
- B) Les lois de Nuremberg
- C) La conférence de Wannsee
- D) Le traité de Versailles

6. Quelle réunion de janvier 1942 officialise la « solution finale de la question juive » ?

- A) La conférence de Munich
- B) La conférence de Wannsee
- C) La conférence de Yalta
- D) La conférence de Genève

7. Quel terme hébreu désigne l'extermination du peuple juif ?

- A) Pogrom
 - B) Ghetto
 - C) Shoah
 - D) Diaspora
-

III. L'occupation et la guerre en Asie

8. Comment s'appelle le service de réquisition de la main-d'œuvre pour travailler en Allemagne ?

- A) Le RSHA
- B) Le STO (Service du Travail Obligatoire)
- C) La Gestapo
- D) La Milice

9. Quelle date marque l'attaque de Pearl Harbor par le Japon ?

- A) 1er septembre 1939
- B) 22 juin 1941
- C) 7 décembre 1941
- D) 6 juin 1944

10. Qui sont les « femmes de réconfort » mentionnées dans le dossier ?

- A) Des infirmières de la Croix-Rouge
 - B) Des femmes exploitées sexuellement par l'armée japonaise
 - C) Des résistantes en zone occupée
 - D) Des ouvrières volontaires en usine
-
-